



## Procès-Verbal Commission Régionale Futsal

### Réunion du 4 mars 2019

Présents : Mme Chrystelle PEYRARD,  
MM. Eric BERTIN, Roland BROUAT, Dominique D'AGOSTINO, Luc ROUX  
Assiste : M. Yves BEGON, Président des Compétitions.

#### COUPES REGIONALES FUTSAL (secteur Est)

La Commission Régionale Futsal tient à remercier la Communauté d'agglomération Loire-Forez, la Ville de Boën-sur-Lignon, le Président et toute l'équipe de dirigeants de l'A.S. Boën Trelins pour la qualité de leur accueil à l'occasion des finales régionales du secteur Est.

Félicitations à l'ensemble des équipes participantes pour leur implication et leur état d'esprit, tout spécialement aux différents clubs vainqueurs :

- \* Riorges F.C. en Seniors Féminines.
- \* Cluses Scionzier Football Club en U17.
- \* Olympique Saint Etienne en U15.
- \* Chambéry Savoie Football en U13.

#### COUPE REGIONALE SENIORS FUTSAL - (Challenge Georges VERNET)

- **8<sup>èmes</sup> de finale** : matchs prévus pour le 24 mars 2019 à 14h30

recevants		visiteurs	
582731	CLERMONT METROPOLE	590349	CALUIRE FUTSAL F.C.
581487	FUTSAL COURNON	549799	FOOT SALLE CIVRIEUX
554468	CLERMONT L'OUVERTURE	549254	VAULX EN VELIN FUTSAL
553088	VIE ET PARTAGE	590486	FUTSAL LAC ANNECY
581081	R.C.A. FUTSAL	590636	J.O. GRENOBLE A.
550477	ECHIROLLES PICASSO	552343	FUTSAL MORNANT
552755	VALENCE F.C.	552301	FUTSAL SAONE MONT D'OR

La Commission enregistre le forfait du Pays Voironnais au match l'opposant au Futsal Saône Mont D'Or du 02 mars 2019 comptant pour le tour de cadrage.

Suite à la qualification de CHAVANOZ F.C. pour les huitièmes de finale de la Coupe Nationale, la rencontre Chavanoz F.C. / Condrieu Futsal Club prévue à la même date est reportée au 14 avril 2019.

- **Quarts de finale : dimanche 21 avril 2019**
- **Finale – Appel à candidature**

La Commission est à la recherche d'un club intéressé par l'organisation de la Finale de la Coupe Régionale Futsal Georges VERNET qui est prévue pour le week-end des 1<sup>er</sup> et 2 juin 2019.

## **COUPE NATIONALE FUTSAL**

---

La Commission adresse ses félicitations au F.C. Chavanoz pour sa qualification aux huitièmes de finale dont les rencontres se disputeront le samedi 23 mars 2019. Le tirage au sort est prévu le mercredi 6 mars 2019.

## **HORAIRES NOUVELLES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLES DEPUIS CETTE SAISON (2018/2019)**

---

A l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot qui s'est tenue à LYON le 30 juin 2018, de nouvelles dispositions réglementaires concernant les horaires des rencontres ont été votées et adoptées par les clubs.

Elles sont applicables depuis le début de la saison 2018-2019 (cf. : article 4.4 du règlement des championnats régionaux Futsal de la Ligue LAuRAFoot).

« Lors de leurs engagements, les clubs indiquent à la Commission Sportive l'heure du coup d'envoi de leurs rencontres à domicile (championnat et coupe LAuRAFoot), le **samedi entre 14h00 et 20h00 ou le dimanche entre 15h00 et 18h00.**

« La Commission sportive communique le jour et l'horaire retenu, qui devient l'horaire légal, à l'ensemble des clubs.

Toutefois, les clubs peuvent se mettre d'accord entre eux pour déplacer la rencontre au cours du même week-end dans le créneau horaire ci-dessus défini. La demande doit être faite au plus tard le lundi 18h00 qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre par Footclubs (sauf disposition particulière adoptées par la Commission Régionale Sportive). A défaut, l'horaire retenu sera celui défini par le club recevant.

<p><b>Les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées de R1 et de R2 FUTSAL sont fixés le même jour et à la même heure, le samedi à 18h00. La Commission peut exceptionnellement y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations.»</b></p>
--

**Lever de rideau** (cf. Art. 4.6 du règlement des championnats régionaux futsal)

Le match devra débuter 2 heures minimum avant le coup d'envoi du match principal tout en respectant la plage horaire imposée pour le championnat de Ligue.

## **POINTS DE PENALISATION**

---

L'article 64 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot prévoit qu'un retrait de points au classement final sera effectué en fin de saison en fonction du total de points sanctions accumulés

en championnat, à l'exception des rencontres de Coupe, par les équipes régionales en cours de saison, en application du barème de points pour la lutte contre la violence, l'antijeu, le comportement antisportif et la fraude.

## **PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD**

---

### **R2 – Phase 2 – Poule A :**

\* Le match 25185.1 : Martel CALUIRE (2) / Futsal ANDREZIEUX du 16/02/2019 est reprogrammé au samedi 23 mars 2019.

### **R2 – Phase 2 – Poule B :**

\* Le match n° 25247.1 : R.C.V.F. / Pays VOIRONNAIS du 02/03/2019 est reprogrammé au samedi 23 mars 2019.

### **R2 – Phase 2 – Poule C :**

\* Le match n° 25147.1 : F.C. de LIMONEST / MDA FUTSAL (2) du 26/01/2019 est reprogrammé au dimanche 24 mars 2019.

\* Le match n° 25148.1 : A.S. ROMANS / Futsal SAONE MONT D'OR (2) du 26/01/2019 est reprogrammé au samedi 23 mars 2019.

\* Le match n° 25149.1 : SEYNOD Futsal / AIX LES BAINS F.C. du 26/01/2019 est reprogrammé au samedi 23 mars 2019.

## **COURRIER DE CLUB (horaire)**

---

\* match n° 25256.1 en championnat Futsal R2 Poule B  
R.C. VIRIEU FUTSAL / J.O. GRENOBLE A se disputera le dimanche 17 mars 2019 à 14h00 au gymnase de Chirens.

Yves BEGON,

Eric BERTIN et Dominique D'AGOSTINO,

Président des Compétitions

Co-Présidents